Image not found or type unknown

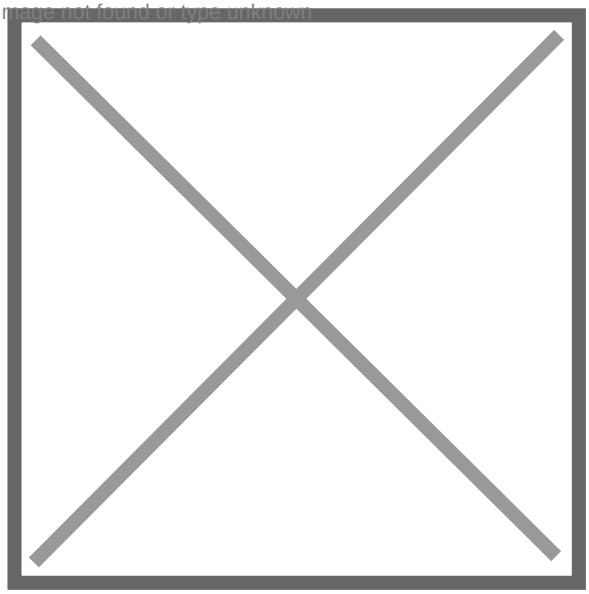

Faire éxécuter un jugement

Par **Drikk_old**, le **03/09/2007** à **16:50**

Bonjour,

Suite à un procès gagné pour abus de confiance dans la vente d'un appartement, avec compte-rendu du jugement etc..., je voulais savoir comment faire, pour faire appliquer la sanction rendue par le jugement.

Je n'ai que l'adresse d'un de ses appartements où loge sa fille et qui sert d'adresse à sa société.

Par quelle procédures faut-il que je passe ?

Merci de m'aider, cela fait 2 ans que ça dure et que ça aurait dû aboutir...

Par **Jurigaby**, le **03/09/2007** à **17:07**

Bonjour.

Il vous suffit tout simplement de vous adresser à un huissier en n'oubliant pas de lui joindre copie du jugement.

Par **Drikk_old**, le **04/09/2007** à **12:45**

ok, merci beaucoup !

et dernière question, quel est le coût environ d'un huissier pour un tel acte ?
(pour prévoir...)

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés